



Etat de la digitalisation dans la justice

Introduction et synthèse des premiers résultats 2020

Stand der Digitalisierung in der Justiz

Einführung und Zusammenfassung der ersten Ergebnisse 2020

Christophe Koller

Table des matières

Remarque préliminaire	2
Acronymes et définitions	2
1. Introduction	4
2. Méthodes, sources, indicateurs	4
Indicateurs et valeurs manquantes	5
4. Etat de la digitalisation dans la justice : premiers résultats	5
3.1 Bases légales pour la communication électronique par domaine du droit.....	6
3.2 Communications électroniques entre tribunaux	6
3.3 Notifications électroniques en matière pénale	8
3.4 Consultation d'actes / de dossiers en ligne (CDL) en matière pénale	8
3.5 Transmission d'actes selon le format disponible en matière pénale	9
5. Bibliographie, sitographie	10
Annexes	11
Synthèse des premiers résultats eJUSTICE Barometer 2021 (data 2020)	12
Accès aux résultats via LOGIN (Version française).....	13
Zugriff zu den Ergebnissen mit LOGIN (DE)	14

Remarque préliminaire

Nous avons choisi à titre d'exemples la situation dans le domaine de la procédure pénale pour illustrer les types de renseignements récoltés dans le cadre de la première enquête.

Acronymes et définitions

CDL	Consultation de dossiers en ligne
CH	Confédération
ESEHA	Association « État, Société, Économie, Histoire et Administration »
GND	Applications de gestion des affaires / Gestion numérique des dossiers
HIJP	Harmonisation de l'informatique dans la justice pénale
MP	Ministère public
NA	Not Available ; si NA (non disponible), insérer « 0.11 »
NAP	Not Applicable; si NAP (non applicable), insérer insérer « 0.12 »
Proc. adm.	Procédure administrative, dans ce questionnaire au sens de procédures administratives <u>litigieuses</u> (contentieux administratif) menées devant des juridictions indépendantes de l'administration et au sein de l'administration
XML	Extended Markup Language

Abkürzungen und Definitionen

CH	Bund
DigAkt	Digitale Aktenführung
eAE	Elektronische Akteneinsicht
ESEHA	Verein « Etat, Société, Economie, Histoire et Administration » (Akronym in französischer Sprache für "Staat, Gesellschaft, Wirtschaft, Geschichte, Verwaltung")
ERV	elektronischen Rechtsverkehr, in diesem Fragebogen, im Sinne von elektronische Kommunikation via zentrale Justizplattform Justitia.Swiss mit Justizbehörden sowie mit Justizvollzugsbehörden
HIS	Programm zur Harmonisierung der Informatik in der Strafjustiz
NA	Not Available. Falls keine Daten vorhanden, bitte 0.11 schreiben
Stawa	Staatsanwaltschaft
VerwVerf	In diesem Fragebogen, im Sinne von streitigen Verwaltungsverfahren vor verwaltungsunabhängigen sowie vor verwaltungsinternen Behörden
XML	Extended Markup Language

Résumé des premiers résultats

Au terme de cette première évaluation, il n'est pas possible de tirer de conclusion quant à l'état de la digitalisation dans la justice en Suisse. Notre enquête fournit toutefois une première tendance avec des informations intéressantes dans le domaine de la procédure pénale que nous présentons ici brièvement.

Tout d'abord, s'agissant des **bases légales**, nous constatons qu'elles sont encore peu développées et pas forcément en phase avec la pratique. Dans bien des entités, la communication numérique s'est installée alors qu'aucune base légale la fonde.

Selon notre enquête, **quatre cantons se démarquent dans l'usage des ICT, plus particulièrement en matière pénale, dont quatre situés sur l'axe du Gothard** : BL, FR, SO et UR. Les magistrats fribourgeois et uranais se montrent les plus convaincus par rapport aux solutions informatiques. Pour les cantons situés sur l'axe Nord-Sud, la nécessité de collaboration internationale pourrait jouer un rôle.

24 cantons (+ CH; sans JU et SZ) **communiquent par voie électronique**. La part des communications électroniques dans le total des affaires reste toutefois faible (< 10%).

14 cantons (52%) **notifient par voie électronique en matière pénale**, la part des notifications restant toutefois faible < 10%.

7 cantons (27%) permettent la **consultation des dossiers en ligne en matière pénale**, dont deux entre 10-49%: BL (MP + 1^{ère} instance) et UR (1^{ère} instance).

A ce stade (état au 31.12.2020), **le processus de digitalisation reste faible** au niveau des 26 cantons et de la Confédération.

1. Introduction

Ce document présente les objectifs, la méthode, le contenu et les premiers résultats de l'enquête eJUSTICE Barometer (eJUSBar). Les résultats se basent sur une enquête réalisée en 2021 par l'association ESEHA, sur mandat de l'association eJUSTICE. Elle s'inscrit dans le cadre du projet de numérisation de la justice suisse Justitia 4.0. L'enquête prendra la forme d'un baromètre visant à mesurer l'utilisation, la part et l'intensité de l'utilisation d'applications informatiques et de communications électronique (ICT) dans le domaine judiciaire. Ce baromètre a une fonction de monitoring, tout en tenant compte du cadre légal cantonal et fédéral.

L'enquête eJUSTICE Barometer a été élaborée par un groupe de travail interdisciplinaire composé de juges et d'autres professionnels du droit, aidés par des spécialistes d'enquêtes en sciences sociales et statistiques. La collecte, la livraison et le chargement des résultats en ligne, ainsi que l'analyse ont été confiés à ESEHA

Les résultats obtenus complètent les données statistiques judiciaires destinées à la Commission européenne pour l'évaluation de la justice (CEPEJ-ECEJ, y.c CEPEJ-STAT) et aux cantons. Les résultats ont été intégrés dans CHStat.ch et sont accessibles aux autorités par mot de passe: <https://www.chstat.ch/fr/ejus/index.php>

eJUSBar s'intéresse aux bases légales de l'application des outils électroniques, aux communications et aux notifications entre juridictions, à la gestion numérique des dossiers, à la publication des décisions en ligne, à l'archivage et à la transmission d'actes ou de dossiers judiciaires aux parties impliquées.

2. Méthodes, sources, indicateurs

La première enquête eJUSBar a été réalisée en 2021 auprès des 26 juridictions cantonales et fédérales, à l'aide de l'application LimeSurvey (LS) outil retenu par ESEHA pour réaliser ses enquêtes en ligne. L'état des données correspond à la situation au 31.12.2020. Il est prévu de réaliser l'enquête tous les deux ans. Le prochain relevé aura lieu en 2023. Il débouchera sur une étude prévue fin 2023 tirant profit des résultats des deux premières récoltes.

Le questionnaire a été rédigé avec MS-Word. Il comprend huit blocs de questions correspondant à 200 variables couvrant autant les tribunaux de première, deuxième et troisième instance que les Ministères publics. Il couvre tous les domaines du droit : administratif, pénal et civil. Le questionnaire est disponible en ligne tant en français qu'en allemand ([FR](#); [DE](#)).

La majorité des questions sont fermées. En dehors des questions de type Oui/non, des catégories précisent les bases légales et les types de moyens utilisés et les dates d'introduction des outils. La part des outils utilisés est ventilée en cinq classes de fréquence : 0%, 1-9%, 10-49%, 50-74%, 75-100%. D'autres questions sont ouvertes comme pour le nombre de dossiers ou d'affaires ou encore pour les commentaires (Fig. 1).

Fig. 1 Blocs de questions-type eJUSTICE Barometer

2.3 Input en matière de contentieux administratif : Est-il possible d'adresser à vos autorités compétentes en matière de contentieux administratif des communications adressées par voie électronique?

Oui / Non

Cb23

2.3.1a Si « oui » : Quel est le **pourcentage** et le nombre de communications adressées par voie électronique entrantes en matière de contentieux administratif ?
 (veuillez cocher ; un seul choix possible par instance)

Pourcentage	1 ^{ère} instance	2 ^{ème} instance
0	Cb231a1	Cb231a2
1 - 9		
10 - 49		
50 - 74		
75 - 100		
NA		

2.3.1b Si « oui » : Quel est le **nombre** de communications adressées par voie électronique entrantes en matière de contentieux administratif ?

	1 ^{ère} instance	2 ^{ème} instance
	Cb231b1	Cb231b2
Nombre (N)		

Si NA (non disponible), insérer svp 0.11

Source : ESEHA eJUSTICE Barometer Questionnaire

La récolte s'est déroulée aux mois de juin-juillet 2021. Les données ont été corrigées et livrées à l'association eJUSTICE au format Excel, sous une forme codées-standardisée. Les données ont été chargées dans CHStat.ch.

Indicateurs et valeurs manquantes

Les indicateurs sont construits en prenant la somme des scores obtenus (26 cantons + Confédération, total =27) à partir des points obtenus, par exemple de 0 à 5, pour le taux de couverture. Pour les bases légales, les possibilités vont du degré 1 (pas de projet) à 7 (lois en vigueur), le maximum des points peut ainsi être de 7 pour une instance, multiplié par 27 entités = 189 points. D'autres indicateurs seront construits par la suite.

Les valeurs manquantes, habituellement nombreuses lors des premières enquêtes, sont prises en considération. Précisons ici que la part des valeurs manquantes est très élevée pour certaines questions. A ce propos, nous misons sur une réduction des valeurs manquantes dès la deuxième enquête. Il est utile de préciser que les missing peuvent prendre différentes formes : NA, « not available » ; NAP, « not applicable » et cellule vide, sans précision ou 0.

La Suisse étant un pays fédéraliste, pour le système de la justice il convient d'obtenir des résultats par canton et un pour la Confédération (CH).

4. Etat de la digitalisation dans la justice : premiers résultats

Tous les résultats récoltés sont disponibles sur la page enquête du portail CHStat.ch sous la rubrique : eJUSTICE Barometer 2020. Les données sont accessibles au moyen d'un LOGIN (ID

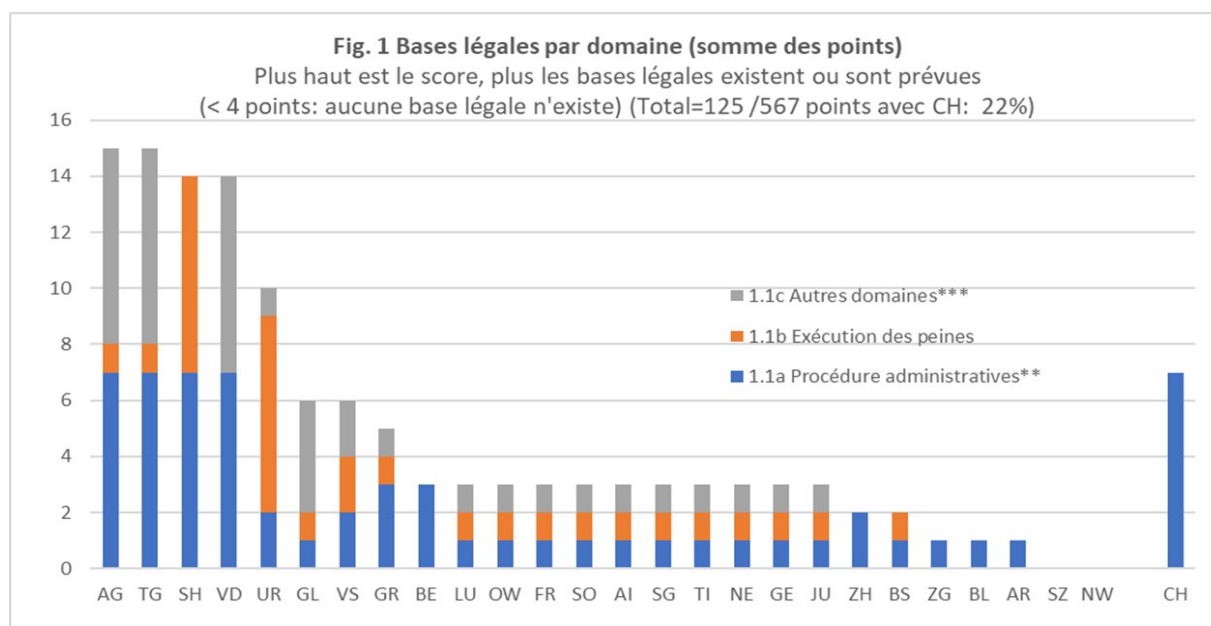
et mot de passe) en français : FR : <https://www.chstat.ch/fr/ejus/index.php> ; et en allemand DE : <https://www.chstat.ch/de/ejus/index.php> (le lien vers l'ensemble des résultats se trouve également en annexes).

Nous avons choisi de présenter ici quelques résultats provisoires, en mettant l'accent sur quelques aspects liés aux bases légales, aux communications et aux notifications électroniques, plus particulièrement dans le domaine pénal, ou encore aux consultations de dossiers en ligne. La transmission des dossiers est également prise en compte.

3.1 Bases légales pour la communication électronique par domaine du droit

La présence de bases légales pour la communication électronique est questionnée selon le type de procédures : **administratives** (barres bleues), **exécution des sanctions pénales** (barres orange) et **autres procédures** (barres grises) (Fig. 2). Plus le score obtenu est élevé, plus les bases légales sont développées. Ainsi, six entités obtiennent au moins 7 points (loi en vigueur), signifiant qu'un domaine au moins possède une base légale au 31.12.2020, principalement pour les procédures administratives (AG, CH, SH, TG, VD, UR). Trois autres cantons déclarant être entrés dans une démarche de régulation (GL, GR, VS)¹. La somme des points obtenus au 31.12.2020 atteint 125 sur un maximum théorique de 567, soit 22% du total.

Fig. 2 Bases légales pour la communication électronique par domaine (31.12.2020)



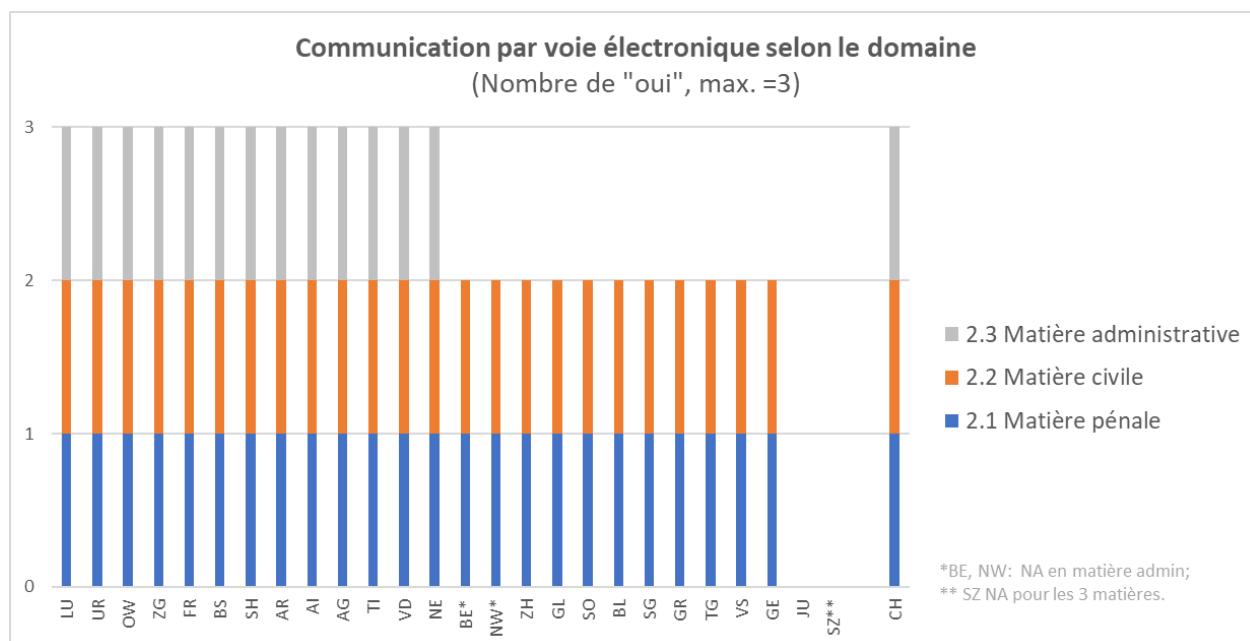
3.2 Communications électroniques entre tribunaux

La communication électronique est la forme première d'échanges entre juridictions, à l'instar des communications par courriel avec une adresse dédiée. Pratiquement tous les cantons disposent de tels outils en matière pénale et civile, à l'exception du canton du Jura (au 31.12.20220), lequel l'a toutefois introduit depuis. En matière administrative, onze cantons déclarent ne pas avoir d'outils de communication électronique entrante. Or, ils

¹ BE (et d'autres cantons) est en train de légiférer depuis.

répondent probablement ainsi, les bases légales étant inexistantes pas pour ce type de communication (fig. 3).

Fig. 3 Instruments de communication électronique entrante selon le type de matière au 31.12.2020



Quant au pourcentage de communications transmises par voie électronique, celui-ci est faible : moins de 10% en matière pénale dans tous les cantons tant pour les MP (Fig. 4.1), que pour les tribunaux de 1^{ère} instance (Fig. 4.2), à une exception : Fribourg. Pour le canton de Fribourg, la part des communications entrantes en matière pénale pour la première instance, est plus élevée.

Fig. 4.1 Matière pénale (MP)

Criminal Prosecutions

2020: 2.1.1.a Si oui: pourcentage de communications électroniques entrantes en matière pénale ? (MP)
 Unité: en % (1=0, 2=1-9, 3=10-49, 4=50-74, 5=75-100)



Fig. 4.2 Matière pénale (1^{ère} instance)

1st Instance tribunal

2020: 2.1.1.b Si oui: pourcentage de communications électroniques entrantes en matière pénale ? (1^{ère} instance)
 Unité: en % (1=0, 2=1-9, 3=10-49, 4=50-74, 5=75-100)



La situation des communications électronique est similaires en matière civile, avec une prévalence supérieure pour le canton de Fribourg (entre 10 et 49%). En nombre absolu, c'est toutefois Genève qui déclare plus de cas, avec 1000 sur un total de 1888 pour les 26 cantons. Le canton de Fribourg en annonce 150. Il nous manque toutefois le dénominateur pour vérifier la part effective par rapport au total des dossiers traités.

3.3 Notifications électroniques en matière pénale

Nous avons retenu ici les notifications électroniques en matière pénale. 14 entités sur les 27 (52%) déclarent y recourir, trois n'ont pas fourni de réponse (BE, JU, SZ) (Fig. 5).

Fig. 5

2020: 3.1 Justizbehörden elektronische Zustellungen in Strafsachen möglich?
 Einheit: N (1=Ja, 2=Nein)



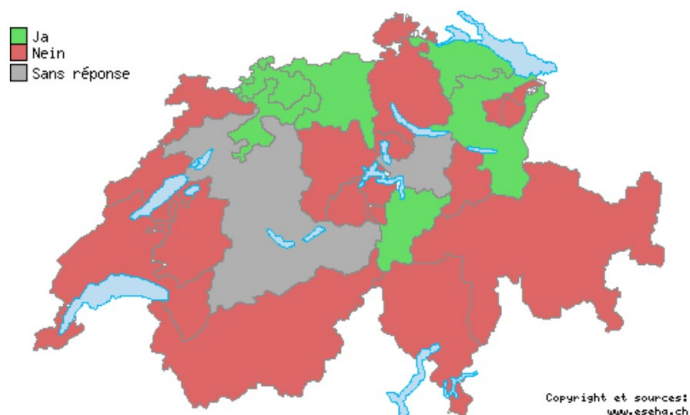
La prévalence de notification est ici également très faible tant pour les MP que pour les tribunaux de 1^{ère} instance (<10%). Le canton des Grisons signale 20 notifications électroniques en 2020 pour le MP, le canton de Bâle-Ville 200, Bâle-Campagne 50.

3.4 Consultation d'actes / de dossiers en ligne (CDL) en matière pénale

La consultation des dossiers en ligne (CDL, y compris support numérique tel que CD-Rom), en matière pénale, n'est possible que pour sept entités sur les 27 consultées (27%), toutes situées en Suisse allemande (AG, BL, BS, SG, SO, TG, UR). La Confédération et les cantons latins ont tous répondu NON à cette question. Berne et Schwyz n'ont pas pu répondre (Fig. 6).

Fig. 6

2020: 4.1 Akteneinsicht in Strafsachen in elektronischer Form (aAE) möglich?
 Einheit: N (1=Ja, 2=Nein)



Parmi les cantons permettant la consultation d'actes en ligne, deux se distinguent ; BL et surtout UR qui annoncent une prévalence supérieure à 75% pour le tribunal de 1^{ère} instance. D'après les experts du GRT eJUSTICE, les résultats de Bâle-Campagne et surtout d'Uri pourraient s'expliquer le contrôle du trafic poids lourd traversant l'axe du Gothard, lequel

nécessite des collaborations et donc des échanges d'informations au niveau européen ceci plus particulièrement à cause de l'immatriculation de la majorité des camions à l'étranger. BL, canton frontière, annonce tant pour le MP que pour le tribunal de 1^{ère} instance des prévalences entre 10 et 49% (Fig. 7.1 et fig. 7.2).

Fig. 7.1 CDL en matière pénale (MP)

2020: 4.1.1a Si oui: pourcentage de CDL en matière pénale? (MP)
 Unité: en % (1=0, 2=1-9, 3=10-49, 4=50-74, 5=75-100)



Fig. 7.2 CDL en matière pénale (1^{ère} instance)

2020: 4.1.1b Si oui: pourcentage de CDL en matière pénale? (1^{ère} instance)
 Unité: en % (1=0, 2=1-9, 3=10-49, 4=50-74, 5=75-100)



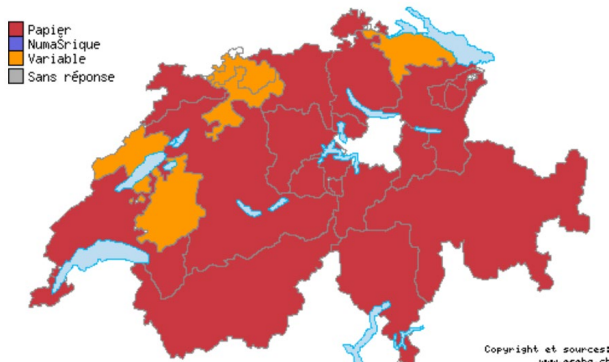
La consultation de dossiers en ligne en matière civile est encore plus rare : seuls trois cantons le permettent (BS, SO et UR). Et ce dernier est le seul à dépasser les 10%.

3.5 Transmission d'actes selon le format disponible en matière pénale

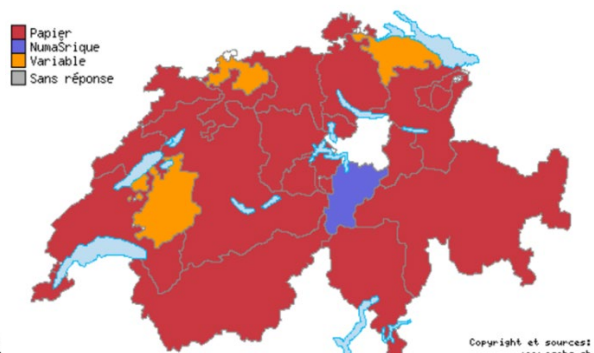
Les questions liées à la transmission ou à la livraison de dossiers (actes) incluent la forme de cette livraison (papier, numérique ou variable). Tous les cantons déclarent transmettre encore les dossiers sous format papier, en tous les cas en matière pénale, à cinq exceptions : BL, FR, NE, SO, TG, lesquels ont trouvé des solutions variables ou hybrides (Fig. 8.1 pour le MP et Fig. 8.2 pour la première instance). Le taux d'affaires transmis sous un format électronique dépasse les 75% pour le MP et les tribunaux de 1^{ère} instance dans le canton de Fribourg qui se distingue en la matière.

Fig. 8.1-8.2 Forme de transmission des dossiers pénaux (MP et première instance)

2020: 8.1a Forme de transmission des dossiers pénaux à l'instance suivante? (MP)
 Unité: N (1=Papier, 2=Numérique, 3=Variable)



2020: 8.1a Forme de transmission des dossiers pénaux à l'instance suivante? (1^{ère} instance)
 Unité: N (1=Papier, 2=Numérique, 3=Variable)



Dans le canton d'Uri, tous les actes relevant du droit pénal sont livrés au format électronique pour la 1^{ère} instance.

5. Bibliographie, sitographie

- CEPEJ Report (2014), Use of information technology in European court, CEPEJ STUDIES No. 24.
- De Santis L., Emery Y. (2016), Comparing Stakeholders' Expectations of “Good Justice in Switzerland: Toward a “Hybrid” Judicial Culture, in: Justice System Journal Volume 38, 2017 - Issue 1 ([PDF](#)).
- Hanson, R. et al. 2010. The Pursuit of High Performance. International Journal for Court Administration, 3(1), pp.2–12. [DOI](#).
- Pekkanen, Petra (2011), Delay reduction in Courts of Justice - Possibilities and challenges of process improvement in professional public organizations, Digipaino: Lappeenanta University of Technology ([PDF](#)).
- Reiling, A. D. (2020). Courts and Artificial Intelligence, in: International Journal for Court Administration, 11(2), p.8. [DOI](#)
- Rossner M., Tait D. (2021), Presence and participation in a virtual court [DOI](#)
- Velicogna M. (2017), E-Justice in Europe: From National Experiences to EU Cross-Border Service Provision, in: [International E-Government Development: Policy, Implementation and Best Practice](#) pp 39-72 ([DOI](#)).

Annexes

Zugriff zur Seite CHStat: Erhebungen eJUSTICE Barometer 2020				
https://www.chstat.ch/de/ejus/index.php				
Accès à la page CHStat: Enquêtes - eJUSTICE Barometer 2020 /				
https://www.chstat.ch/fr/ejus/index.php				
Value labels				Forme de transmission des dossiers / Form der Übermittlung die Dossiers
1	Oui	Ja		1 Papier
2	Non	Nein		2 Électronique
0.11	NA	NA		3 Papier et électronique
Pourcent				Législation / Gesetzgebung
1	0			1 Pas de projet de legislation en preparation
2	1-9			2 Planifié
3	10-49			3 Avant-projet
4	50-74			4 En consultation
5	75-100			5 Message
				6 En deliberation au sein du parlement
				7 En vigueur

Synthèse des premiers résultats eJUSTICE Barometer 2021 (data 2020)

SELE	Id	Code_T	THEMES FR	Labels FR court	01. Canton	Acteurs	Varname	AG	AI	AR	BE	BL	BS	FR	GE	GL	GR	JU	LU	NE	NW	OW	SG	SH	SO	SZ	TG	TI	UR	VD	VS	ZG	ZH	CH	Sum	Moy.	Max.	Min.	
x	1	1	Législation	1.1a Bases légales dans la communication électronique: (Procédure administratives**)	1.1a Rechtlichen Grundlagen für den elektronischen Rechtsverkehr: (VerwVerf**)	Admin	Cb11a	7	1	1	3	1	1	1	1	1	3	1	1	1		1	1	7	1		7	1	2	7	2	1	2	7	62	2.5	7	1	
x	2	1	Législation	1.1b Bases légales dans la communication électronique: (Exécution des peines)	1.1b Rechtlichen Grundlagen für den elektronischen Rechtsverkehr: (Justizvollzug)	Sanctions (JVZ)	Cb11b	1	1				1	1	1	1	1	1	1			1	1	7	1		1	1	7		2				31	1.7	7	1	
x	3	1	Législation	1.1c Bases légales dans la communication électronique: (Autres domaines***)	1.1c Rechtlichen Grundlagen für den elektronischen Rechtsverkehr: (Weitere Gebiete***)	Autres / Andere	Cb11c	7	1					1	1	4	1	1	1	1		1	1		1		7	1	1	7	2				39	2.3	7	1	
x	11	2	Communication	2.1 Communications par voie électronique possible en matière pénale?	2.1 Elektronische Eingaben in Strafsachen möglich?	Oui_Non / Ja_Nein	Cb21	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	1	1	1	1	1	27	1.0	2	1	
x	12	2	Communication	2.1.1.a Si « oui » : pourcentage de communications électroniques entrantes en matière pénale ? (MP)	2.1.1.a Falls « Ja »: Anteil eingehender elektronischer Eingaben in Strafsachen? (Stawa)	MP / Stawa	Cb211a	2	2		2	2		2	2		2		2			2	1	2	1	2		2	2	2					34	1.9	2	1	
x	13	2	Communication	2.1.1.b Si « oui » : pourcentage de communications électroniques entrantes en matière pénale ? (1ère instance)	2.1.1.b Falls « Ja »: Anteil eingehender elektronischer Eingaben in Strafsachen? (1. Instanz)	1e instance / 1. Instanz	Cb211b	2	1	2	2	2	2	3	1	1	2					2	1	1	1	2		2	2	2					36	1.7	3	1	
x	14	2	Communication	2.1.1.c Si « oui » : pourcentage de communications électroniques entrantes en matière pénale ? (2ème instance)	2.1.1.c Falls « Ja »: Anteil eingehender elektronischer Eingaben in Strafsachen? (2. Instanz)	2e instance / 2. Instanz	Cb211c	2	1	2	2	2	2	2	2	1	2					2	1	1	2	2		2	2	2					39	1.8	2	1	
x	15	2	Communication	2.1.1.d Si « oui » : pourcentage de communications électroniques entrantes en matière pénale ? (autres autorités)	2.1.1.d Falls « Ja »: Anteil eingehender elektronischer Eingaben in Strafsachen? (Weitere Behörden)	autres autorités / andere Behörden	Cb211d	1														1			2							1			6	1.2	2	1	
x	38	3	Notification	3.1 Autorités judiciaires en mesure de faire de notifications électroniques en matière pénale?	3.1 Justizbehörden elektronische Zustellungen in Strafsachen möglich?	Oui_Non / Ja_Nein	Cb31	1	1	2	NA	1	1	2	1	2	1	NA	1	2	2	1	2	1	2	NA	1	1	1	2	1	2	1	1	33	1.4	2	1	
x	39	3	Notification	3.1.1a Si « oui » : pourcentage de notifications électroniques en matière pénale? (MP)	3.1.1a Falls Ja: Anteil elektronischer Zustellungen in Strafsachen? (Stawa)	MP / Stawa	Cb311a	1			2			2		2						1		1			2	2	1		1				15	1.5	2	1	
x	40	3	Notification	3.1.1b Si « oui » : pourcentage de notifications électroniques en matière pénale? (1ère instance)	3.1.1b Falls Ja: Anteil elektronischer Zustellungen in Strafsachen? (1. Instanz)	1e instance / 1. Instanz	Cb311b	1	1			2	2		1								1		1			2	1			1				14	1.3	2	1
x	41	3	Notification	3.1.1c Si « oui » : pourcentage de notifications électroniques en matière pénale? (2ème instance)	3.1.1c Falls Ja: Anteil elektronischer Zustellungen in Strafsachen? (2. Instanz)	2e instance / 2. Instanz	Cb311c	1	1			2	2		1		1						1		1			2	1			1				17	1.3	2	1
x	65	4	Consultation	4.1 Consultation de dossier en ligne (CDL) possible en matière pénale?	4.1 Akteneinsicht in Strafsachen in elektronischer Form (eAE) möglich?		Cb41	1	2	2	NA	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	1	NA	1	2	1	2	2	2	2	43	1.7	2	1	
x	66	4	Consultation	4.1.1a Si « oui » : pourcentage de CDL en matière pénale? (MP)	4.1.1a Falls Ja: Anteil eAE in Strafsachen? (Stawa)	MP / Stawa	Cb411a	2				3											2		2		2									11	2.2	3	2
x	67	4	Consultation	4.1.1b Si « oui » : pourcentage de CDL en matière pénale? (1ère instance)	4.1.1b Falls Ja: Anteil eAE in Strafsachen? (1. Instanz)	1e instance / 1. Instanz	Cb411b	1				3	2										1		2				5							14	2.3	5	1
x	68	4	Consultation	4.1.1c Si « oui » : pourcentage de CDL en matière pénale? (2ème instance)	4.1.1c Falls Ja: Anteil eAE in Strafsachen? (2. Instanz)	2e instance / 2. Instanz	Cb411c	1				1	2										1		2		2		1						10	1.4	2	1	
x	69	4	Consultation	4.1.1d Si « oui » : pourcentage de CDL en matière pénale? (Autres autorités*)	4.1.1d Falls Ja: Anteil eAE in Strafsachen? (Weitere Behörden*)	Autres / Anderen	Cb411d	1																	2										3	1.5	2	2	
x	182	8	Consultation	8.1a Forme de transmission des dossiers pénaux à l'instance suivante? (MP)	8.1a Form der Übermittlung die Dossiers Ihrer Strafbehörden an nachgelagerte Instanzen? (Stawa)	MP / Stawa	Cb81a	1	1	1	1	3		3	1	1	1	1	1	3	1	1	1	1	3		3	1	1	1	1	1	1	1	34	1.4	3	1	
x	183	8	Transmission	8.1a Forme de transmission des dossiers pénaux à l'instance suivante? (1ère instance)	8.1b Form der Übermittlung die Dossiers Ihrer Strafbehörden an nachgelagerte Instanzen? (1. Instanz)	1e instance / 1. Instanz	Cb81b	1	1	1	1	3		3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		3	1	2	1	1	1	1	31	1.3	3	1		
x	184	8	Transmission	8.1a Forme de transmission des dossiers pénaux à l'instance suivante? (2ème instance)	8.1c Form der Übermittlung die Dossiers Ihrer Strafbehörden an nachgelagerte Instanzen? (2. Instanz)	2e instance / 2. Instanz	Cb81c	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	24	1.0	1	1		

V. fichier au format PDF : <https://www.chstat.ch/fr/ejus/index.php>

Accès aux résultats via LOGIN (Version française)

Baromètre eJUSTICE (eJusBar 2021, données 2020), questionnaire au format [PDF](#) (V1.5).

Premiers résultats 2020

(sous forme de tableaux, y.c cartes et graphiques, avec liens directs vers les résultats)

[eJus 00](#): Personne de contact

[eJus 01](#): **Législation** sur l'introd. de la communication électronique dans le domaine judiciaire

_____ 1.1a-1.1c Bases légales par [domaine](#)

_____ 1.2a-1.2b Planification ([début et fin](#)) et précision si autres domaines

[eJus 02](#): **Communication** adressée à une autorité judiciaire **par voie électronique** (Input)

_____ 2.1-2.3 Communication par voie électronique par matière ([oui/non](#))

_____ 2.1 Communication par voie électronique possible: [matière pénale](#) ([MP](#))

_____ 2.2 Communication par voie électronique possible: [matière civile](#)

_____ 2.3 Communication par voie électronique poss [matière de contentieux administratifs](#)

[eJus 03](#): **Notifications électroniques** par les juridictions (Output)

_____ 3.1 Output en matière [pénale](#)

_____ 3.2 Output en matière [civile](#)

_____ 3.3 Output en matière [contentieux administratifs](#)

[eJus 04](#): **Consultation de dossiers en ligne** (CDL), y.c supports numériques tels que CD-Rom

_____ 4.1 CDL en matière [pénale](#)

_____ 4.2 CDL en matière [civile](#)

_____ 4.3 CDL en matière de [contentieux administratifs](#)

[eJus 05](#): **Gestion numérique des dossiers** (GND)

_____ 5.1 GND: Applications de gestion des affaires ([Juris](#), [Tribuna](#), [SAP](#), [Autres](#), [Dév. internes](#))

_____ 5.2 GND en matière [pénale](#)

_____ 5.3 GND en matière [civile](#)

_____ 5.4 GND en matière de [contentieux administratifs](#)

[eJus 06](#): **Publication des décisions** des tribunaux

_____ 6.1 Publication en matière [pénale](#)

_____ 6.2 Publication en matière [civile](#)

_____ 6.3 Publication en matière de [contentieux administratifs](#)

[eJus 07](#): **Archivage à long terme**

_____ 7.1 Archivage à long terme en matière [pénale](#)

_____ 7.2 Archivage à long terme en matière [civile](#)

_____ 7.3 Archivage à long terme en matière de [contentieux administratifs](#)

[eJus 08](#): **Transmission** de dossiers judiciaires

_____ 8.1.1-8.1.3 Proportion de [dossiers judiciaires électroniques](#)

_____ 8.1 Transmission de dossiers en matière [pénale](#) (8.1a--8.1d)

_____ 8.2 Transmission de dossiers en matière [civile](#) (8.2a, 8.2b)

_____ 8.3 Transmission de dossiers en matière de [contentieux administratifs](#) (8.3a, 8.3b)

_____ 9.0 Forme de transmission (précisions), [remarques](#) générales

Source : CHSTAT, eJUSTICE Barometer <https://www.chstat.ch/fr/ejus/index.php>

Zugriff zu den Ergebnissen mit LOGIN (DE)

eJUSTICE **Barometer** (eJusBar 2021, Daten 2020), Fragebogen in [PDF-Format](#) (V.1.5).

Erste Ergebnisse: 2020 (in Form von Tabellen, inkl. Karten u. Grafiken, mit links zur Ergebnisse)

[eJus 00](#): Kontaktperson

[eJus 01](#): **Gesetzgebung** zur Einführung des elektronischen Rechtsverkehrs

_____ 1.1a-1.1c Rechtlichen Grundlagen [pro Gebiet](#)

_____ 1.2a-1.2b Wenn „Geplant“, für wann ([Start + Ende](#)), wenn **weitere Gebiete**, bitte präzisieren

[eJus 02](#): **Elektronische Eingaben** bei den Justizbehörden (Input)

_____ 2.1-2.3 Elektronische Eingaben_pro Gebiet ([Ja/Nein](#))

_____ 2.1 Elektronische Eingaben möglich: [Strafsachen](#) (nur [Stawa](#))

_____ 2.2 Elektronische Eingaben möglich: [Zivilsachen](#)

_____ 2.3 Elektronische Eingaben möglich: [verwaltungsrechtlichen Streitigkeiten](#)

[eJus 03](#): **Elektronische Zustellungen** durch die Justizbehörden (Output)

_____ 3.1 Output in [Strafsachen](#)

_____ 3.2 Output in [Zivilsachen](#)

_____ 3.3 Output in [verwaltungsrechtlichen Streitigkeiten](#)

[eJus 04](#): **Elektronische Akteneinsicht** (eAE)

_____ 4.1 eAE in [Strafsachen](#)

_____ 4.2 eAE in [Zivilsachen](#)

_____ 4.3 eAE in [verwaltungsrechtlichen Streitigkeiten](#)

[eJus 05](#): **Digitale Aktenführung** (DigAkt), inkl. Akten in Form von Datenträgern (z.B. CD-Rom)

_____ 5.1 DigAkt:Geschäftsverwaltungsapplikationen ([Juris](#), [Tribuna](#), [SAP](#), [Weitere](#), [Eigenentwicklung](#))

_____ 5.2 DigAkt in [Strafsachen](#)

_____ 5.3 DigAkt in [Zivilsachen](#)

_____ 5.4 DigAkt in [verwaltungsrechtlichen Streitigkeiten](#)

[eJus 06](#): **Publikation der Gerichtsentscheide**

_____ 6.1 Publikation in [Strafsachen](#)

_____ 6.2 Publikation in [Zivilsachen](#)

_____ 6.3 Publikation in [verwaltungsrechtlichen Streitigkeiten](#)

[eJus 07](#): **Langzeitarchivierung**

_____ 7.1 Langzeitarchivierung in [Strafsachen](#)

_____ 7.2 Langzeitarchivierung in [Zivilsachen](#)

_____ 7.3 Langzeitarchivierung in [verwaltungsrechtlichen Streitigkeiten](#)

[eJus 08](#): **Weitergabe von Justizakten**

_____ 8.1.1-8.1.3 [Anteil elektronisch](#) weitergegebener Dossiers

_____ 8.1 Weitergabe von [Strafakten](#) (8.1a--8.1d)

_____ 8.2 Weitergabe von [Zivilakten](#) (8.2a, 8.2b)

_____ 8.3 Weitergabe Weitergabe in [verwaltungsrechtlichen Streitigkeiten](#) (8.3a, 8.3b)

_____ 9.0 Form der Weitergabe (Präzisionen), [Bemerkungen](#) (allgemein)

Quelle : CHSTAT, eJUSTICE Barometer <https://www.chstat.ch/de/ejus/index.php>